

Le Mois de Sainte Claire

*Exercices pour honorer Sainte Claire pendant le mois d'août par une pauvre Clarisse
Mère Séraphine du Cœur de Jésus*

Vingt-sixième jour ***Insigne mortifiée***

L'attrait de sainte Claire pour la pénitence est décrit par tous ses biographes avec l'accent de l'admiration. Citons une page du récit authentique de ses austérités.

« Les Annales de l'Ordre ont gardé le souvenir de trois cilices qu'elle portait alternativement. L'un en poils de chameau tressé avec des nœuds, étonne la piété des fidèles marseillais par son admirable conservation, chaque année durant l'octave de la fête du 12 août, tandis que les Clarisses de Marseille l'exposent à leur vénération. L'autre, en cuir de sanglier, était armé de soies courtes et piquantes qui pénétraient dans les chairs. Le dernier en cuir de cheval entremêlé de nœuds fort durs, se conserve au monastère d'Assise ; c'est celui que la petite sœur Agnès de Spello déroba pieusement un jour et ne put supporter.

L'abstinence était à l'unisson de ces instruments de pénitence. La chair même la plus virginale réclame trop souvent ses prétendus droits, il faut la mater et, Comme disent les saints, la mortifier. Claire mortifia la sienne au point d'obliger François à modérer ses ardeurs pénitentielles. Quelques herbes suffisaient à sa pauvre nourriture. En Carême et durant le long Avent franciscain, elle vivait uniquement de pain et d'eau. Trois jours par semaine même ; durant ces saintes périodes, elle s'abstenait de tout aliment ; c'est cette dernière austérité que saint François et l'Evêque d'Assise durent lui interdire parce qu'elle tendait à ruiner ses forces.

Toujours nu-pieds, sans sandales même au cœur de l'hiver, elle était vêtue d'une simple tunique et d'un manteau dont la lourdeur à elle seule constituait déjà une grande pénitence. « J'ai vu, écrit Barthélemy de Pise, la tunique de saint François et celle de sainte Claire, je les ai comparées l'une à l'autre, et j'ai pu me convaincre que celle de la pieuse vierge était plus lourde et plus grossière encore que l'habit si lourd et si grossier de son bienheureux Père.

Longtemps, elle couche sur la terre nue ou sur un fagot de sarments avec un billot d'arbre pour oreiller. Ses directeurs l'obligèrent à accepter une natte de cuir avec un peu de paille jusqu'à ce qu'enfin les infirmités la contraignirent à s'étendre sur la paillasse qu'elle se reprochait si fort, comme un excès de délicatesse imposé cependant par l'obéissance qu'elle fit toujours passer avant le sacrifice.

Avec cela, toujours gaie, contente, le visage rayonnant, d'une aimable joie. « Jamais, dit son premier biographe, on n'aperçut en elle rien de sombre ni de triste. Parmi ces mortifications de tout genre, elle conservait un visage riant, un front serein, un air « de fête » et de joie qui révélait pour ainsi dire malgré elle les douceurs intérieures qu'elle y goûtait ». (Monseigneur Ricard).

Réflexions et Avis

La mortification est de tous les temps parce qu'il n'en est aucun où nous n'ayons besoin de faire pénitence et de crucifier la nature. « Ceux qui ont Jésus-Christ, dit l'Apôtre, ont crucifié leur chair avec ses convoitises » (Galates 5, 24). Ce n'est bien qu'à pareille condition en effet que nous pouvons demeurer unis à Jésus-Christ. Sans mortification, pas de persévérance dans la grâce, moins encore de vie intérieure et d'union à Dieu. La pente au mal qui est en nous doit être constamment réprimée. L'âme sans cesse doit y résister : loi de lutte et de combat qui n'est autre que la mortification.

Effectivement, le premier degré de la mortification c'est de résister au mal. Le mal se présente ordinairement sous l'aspect du plaisir, ou nous le commettons pour échapper à quelque souffrance. Dans l'un et l'autre cas, nous ne pouvons y résister que par la modification. Renoncer à toute jouissance défendue, embrasser toute souffrance imposée, c'est là un double et impérieux devoir qui ne peut s'accomplir que par la mortification.

En l'un et l'autre cas, se mortifier est une obligation rigoureuse. C'est une pénitence de laquelle nul ne peut s'affranchir, une mortification qu'il faut accomplir sous peine de péché.

Et voyez jusqu'où Notre-Seigneur veut que nous la portions. Écoutez : « Si votre œil vous est un sujet de scandale, arrachez-le... si c'est votre pied ou votre bras, coupez-le ; il vaut mieux entrer dans le royaume des Cieux avec un pied ou un bras de moins que d'être précipité dans l'enfer avec tous ses membres ».

Mais la mortification volontaire que l'on embrasse uniquement pour plaire à Dieu, imiter Notre-Seigneur et lui ressembler davantage est d'un mérite bien plus grand et nous vaudra bien une autre gloire. Les saints l'ont embrassée avec joie, heureux de prouver ainsi leur amour pour Dieu. À leur exemple, la mortification pour vous, âme pieuse, sera de chaque instant. Que d'occasions s'offrent à chaque minute de faire pénitence. N'en laissez s'échapper aucune. Généralement parlant, nous aurons toujours, il est vrai, l'occasion de nous mortifier, mais la grâce qui nous y convie une première fois, sera-t-elle aussi forte, aussi près de nous la seconde ?

Avis des Saints

« Sans la mortification, nous ne pouvons ni plaire à Dieu, ni servir utilement le prochain » (*Saint François Xavier*). « Nous pouvons juger de notre avancement dans la vie spirituelle par les progrès que nous taisons dans la vertu de mortification » (*Saint Vincent de Paul*). « Non, les saints n'en ont pas trop fait pour mortifier et faire mourir la nature et par ce moyen vivre en Dieu avec Jésus-Christ » (*Saint Alphonse de Liguori*).

Couronne de sainte Claire Fleur séraphique

La Bienheureuse Louise de Savoie, religieuse de son Ordre (1461-1503)

Cette illustre princesse eut pour père le Bienheureux Amédée IX, duc de Savoie, et pour mère Yolande, fille de Charles VII, roi de France, et sœur de Louis XI. Celui-ci, à la tutelle de qui fut confiée la jeune princesse après la mort de sa mère, lui désigne pour époux le Prince Hugues de Chalon, bien digne en tout d'avoir pour épouse une sainte. Leur union ne devait pas être de longue durée. A l'âge de vingt-sept ans, Louise eut la douleur de perdre le jeune prince son époux, et quelques années plus tard, elle profitait de sa liberté pour entrer au monastère d'Orbe, où elle se sanctifia dans la pratique des plus sublimes vertus.

Pratique : demander à sainte Claire quelque chose de l'esprit de mortification qui l'animait.

Prière

Quel esprit de mortification fut le vôtre, ô séraphique Mère, et de quelle honte, de quelle confusion ne doit-il pas me pénétrer, moi si lâche, hélas ! lorsqu'il s'agit de faire pénitence ! Obtenez-moi, je vous en conjure, les forces d'une sainte énergie qui me fasse aller à l'encontre de ma lâcheté en ce point. Ainsi soit-il.